BAFA approfondissement Handicap

Entretien croisé avec Manon Charre et Marianne Jonot (Aroéven Grenoble), Pauline Mallinger et Simon Romano (Aroéven Nancy), Damien Idier et Malika Roger (Aroéven Nantes).

Propos recueillis par Clémence Chevalier

***En tant que mouvement d'éducation populaire, les Aroéven s'interrogent au quotidien sur la place qu'il convient d'octroyer aux différences, dans un projet éducatif qui garantit la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations et toutes les formes de communautarisme. Dans ce cadre, certaines associations proposent depuis quelques années des approfondissements BAFA Handicap. Rencontre avec trois d'entre elles pour un entretien croisé, afin de saisir en quoi ces formations participent au* vivre ensemble.**

L'APPROFONDISSEMENT BAFA HANDICAP ET LES AROÉVEN

Depuis combien d'années organisez-vous des formations BAFA Handicap ? Dans quel contexte social ces formations se sont-elles mises en place ? Combien de sessions organisez-vous par an ? Avez-vous beaucoup de stagiaires ?

Marianne Jonot[1] **:** Nous organisons ces formations depuis octobre 2016. Il y avait un vrai besoin et une demande réelle de la part des structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Nous avons un partenariat avec un organisme spécialisé sur cette thématique, ce qui nous permet de travailler avec l'une de leurs salariés qui intervient dans le cadre de l'approfondissement BAFA. Grâce à cela, nous commençons à nous faire connaître sur le territoire et avons notamment été repérés par l'AGEFIPH[2]. Nous proposons quatre sessions par an, deux à Grenoble et deux à Valence. Les stagiaires que nous accueillons ont

1. Marianne Jonot est la coordinatrice du secteur BAFA-BAFD de l'Aroéven Grenoble.

2. L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées.

souvent eu des difficultés en stage pratique avec des enfants en situation de handicap ; ils n'ont pas réussi à les accueillir ou à animer des activités auprès d'eux comme ils le souhaitaient. Ils veulent donc *s'outiller* pour améliorer leurs pratiques futures. Il nous arrive également d'avoir des stagiaires dont l'une des motivations est qu'ils ont un membre de leur famille en situation de handicap.

Simon Romano[3] **:** À Nancy, le contexte de mise en place est quelque peu différent. Tout a commencé avec la proposition d'un partenariat entre le service DAFCO-GIP[4] du rectorat et notre association en 2017. Nous organisons une seule session de formation par an, à la fin de l'été. Elle est principalement dédiée aux contractuels de l'Éducation nationale, comme les auxiliaires de vie scolaire (AVS). Nos formations accueillent une dizaine de personnels de l'Éducation nationale et quatre à cinq particuliers. La véritable plus-value pour nos stagiaires est la mise en relation que nous proposons entre la session de formation et nos séjours vacances qui accueillent des jeunes entendants et des jeunes sourds. Les expériences vécues lors des séjours éclairent concrètement les contenus théoriques de la formation d'approfondissement.

Damien Idier[5] **:** À Nantes, nous proposons quatre sessions de formation par an depuis 2015. Nous avons initié des partenariats avec des centres de loisirs, des Instituts médico-éducatifs (IME), des mairies et des ALSH. Les stagiaires viennent pour différentes raisons : par curiosité, par désir de mieux comprendre – souvent suite à une expérience avec un enfant en situation de handicap – ou parce qu'ils ont un projet professionnel dans le domaine du social.

3. Simon Romano est le directeur de l'Aroéven Lorraine.
4. Délégation Académique à la Formation Continue – GIP Formation tout au long de la vie.
5. Damien Idier est le directeur de l'Aroéven Nantes.

L'APPROFONDISSEMENT BAFA HANDICAP ET LES REPRÉSENTATIONS DU HANDICAP

Proposer un approfondissement Handicap, c'est avant tout travailler sur les représentations. Quelles sont, en général, les représentations des stagiaires en début de formation, puis en fin de session ?

Malika Roger[6] **:** Proposer un approfondissement Handicap dans le cadre d'une formation BAFA, c'est surtout, à mes yeux, prendre l'autre en considération. Prendre en compte ses besoins et être en capacité de s'y adapter tout en conservant le collectif. Les stagiaires ont une certaine appréhension du handicap. Ils ont l'impression que, face à un enfant en situation de handicap, ils vont devoir inventer des activités particulières, ou qu'ils doivent connaître tous les types de handicap. Si les représentations sont modifiées en fin de formation, il subsiste généralement une réelle appréhension quant à la possibilité de mettre en place ce que nous avons travaillé, selon l'équipe dans laquelle ils se retrouveront. Cette appréhension peut s'accompagner de la crainte d'être considérés, au sein de leur future équipe d'animation, comme « le responsable » des enfants en situation de handicap.

Pauline Mallinger[7] **:** Le cliché, c'est souvent la personne en fauteuil roulant. Les stagiaires n'imaginent pas que nous pouvons inclure des personnes en situation de handicap dans n'importe quel séjour, ni que porter des lunettes, par exemple, représente aussi une forme de handicap. C'est cette idée que j'aimerais qu'ils retiennent en fin de formation : chaque animation n'implique pas nécessairement une adaptation. Il faut agir avec bon sens, en fonction de la disponibilité ou de l'indisponibilité de la personne face au jeu, sur le moment, et faire en sorte de répondre à ses besoins.

6. Malika Roger est formatrice sur les sessions de formation BAFA Handicap proposées par l'Aroéven Nantes.
7. Pauline Mallinger est formatrice sur les sessions de formation BAFA Handicap proposées par l'Aroéven Lorraine.

Manon Charre[8] **&**
M. J. : Les stagiaires que nous rencontrons pensent aux handicaps lourds avec un besoin constant d'un animateur auprès de la personne handicapée. Ils voient ce public comme un frein ou dans l'excès inverse comme un public lambda. Les mots sont souvent utilisés à mauvais escient : *hyperactif, autiste.* Heureusement, à la fin de la formation, il y a une sorte de dédramatisation sur la gestion et une prise de conscience de la pluralité des manières d'agir en fonction du handicap, de la personne et de l'équipe.

À travers quelles activités permettez-vous aux stagiaires d'interroger ces représentations du handicap ou de la personne handicapée ?

M. R. : Dès le premier jour, je propose une séance de mise en situation à l'aide d'outils (bandeau, lunettes pour troubles visuels, fauteuil, casque de protection auditive). Le groupe se répartit en binôme et choisit un type de handicap pour une sortie comprenant un trajet en transports en commun et dans un centre commercial. L'objectif est d'appréhender le territoire et l'organisation des espaces publics du point vue de l'urbanisme. Au cours de l'exercice, les stagiaires s'interrogent sur ce qui est adapté ou non aux personnes handicapées dans les lieux publics. Les difficultés, les ressentis, la perception du regard des autres sont des choses auxquelles ils se trouvent confrontés. Cette mise en situation est développée tout au long de la semaine sur les temps de la vie quotidienne : durant les repas, en se rendant aux toilettes, lors des déplacements dans le centre et en extérieur. Pendant les activités de jeux, nous demandons au binôme

8. Manon Charre est formatrice sur les sessions de formation BAFA Handicap proposées par l'Aroéven Grenoble.

présentant un jeu de l'adapter à un type de handicap et de l'expérimenter ensuite. La personne en situation de handicap doit toujours avoir le choix de son rôle dans le jeu. Enfin, nous proposons aussi la rencontre avec un jeune animateur en situation de handicap ou, depuis peu, nous visitons un IME et organisons une activité adaptée aux enfants que nous rencontrons dans ce lieu.

P. M. : Nous avons développé un module au cours duquel nous abordons les différents types de handicaps et leurs caractéristiques, en précisant que c'est une généralisation car il existe des spécificités liées à chaque personne. Généralement, je les fais réfléchir à une ou plusieurs situations dans lesquelles il faut inclure un enfant en situation de handicap. Le type d'animation et le type de handicap sont imposés ou peuvent être laissés à leur choix. L'objectif est de les mener au constat que toutes les animations ne nécessitent pas forcément d'adaptation et qu'il faut agir avec bon sens au moment de la réalisation. Je prévois également un temps d'échange, où je fais part aux stagiaires d'expériences vécues et où ils peuvent faire de même. L'enjeu, ici, est de dédramatiser la situation et de leur faire comprendre que le handicap ne rend pas la personne en incapacité de faire. Un jeune aveugle peut faire de l'accrobranche.

M. J. : Nous organisons des jeux dans lesquels nous incluons des handicaps : parole coupée, yeux bandés, liens entre les personnes... Nous avons du matériel pour mettre les stagiaires en situation : fauteuil roulant, déambulateur, lunettes spéciales, béquilles. Nous utilisons également la mallette *Keski*, un jeu de plateau qui permet de vivre les différents types de handicaps.

L'APPROFONDISSEMENT BAFA HANDICAP ET LA RELATION AUX AUTRES

La relation à l'autre est au cœur de la pratique d'un animateur ACM[9]. Comment travaillez-vous cette relation au cours de la formation ?

M. R. : En essayant d'être nous-mêmes au plus près des attentes des stagiaires et de prendre le temps d'échanger sur les différentes séances, en expérimentant des outils ensemble. Cela imprègne notre manière d'intervenir auprès des stagiaires et, par répercussion – nous l'espérons –, leurs manières d'intervenir auprès des enfants par la suite. Le travail en équipe nous permet d'être vigilants quant à notre posture professionnelle. Je crois qu'il faut simplement prendre le temps de la rencontre. Prendre le temps de découvrir l'autre pour ce qu'il est, avec son histoire, avec son vécu.

M. J. : Nous avons des temps sur la gestion de conflit, sur la communication non violente, mais surtout des temps de régulation et des temps d'échanges et de débats. Il est important de savoir exprimer ses idées. Les stagiaires manquent souvent de vocabulaire, ce qui peut conduire à des effets dommageables pour les jeunes.

P. M. : Nous abordons la relation à l'autre par des mises en situation qui leur permettent de se mettre à la place des autres. Au cours de ces mises en situation, ils prennent conscience de la nécessité de faire confiance à l'autre, de verbaliser chaque action réalisée, d'utiliser un vocabulaire précis pour donner le plus d'informations possibles. Nous avons également des échanges à partir des expériences de l'équipe de formateurs concernant l'adaptation, l'acceptation du refus de participer à une activité, l'empathie, le besoin de reformuler pour être sur d'avoir compris, la mise en place d'une signalétique.

L'APPROFONDISSEMENT BAFA HANDICAP ET LE DROIT À LA COMPENSATION

Comment abordez-vous dans vos formations la notion de *droit à la compensation*[10] et, par ce biais, le principe d'inclusion ?

M. R. : Nous préparons une séance théorique qui permet de présenter succinctement la charte des droits et des libertés de la personne en situation de handicap. L'article de la loi de 2005 sur le droit à la compensation du handicap a pour objectif l'accès à une plus grande autonomie des personnes selon les situations de handicap. Nous abordons plus précisément la partie *projet de vie de l'enfant* de la loi, ainsi que les notions de droit commun et de choix de l'enfant.

M. J. : Cela passe souvent par des stagiaires qui sont eux-mêmes en situation de handicap. Ils expliquent ce qui les bloque au quotidien et ce qu'on leur donne pour compenser au mieux. Cette inclusion peut passer par des fiches d'autonomie d'ACM pour savoir ce que l'enfant peut faire ou ne pas faire. Cela permet aux animateurs d'anticiper au mieux pour préparer des moyens et des outils compensant le handicap de l'enfant. Cependant, ils ont du mal à se projeter dans la vie quotidienne de l'enfant en situation de handicap ; c'est là la principale difficulté.

P. M. : Nous présentons le droit à la compensation et le principe d'inclusion en expliquant ces concepts de manière globale et en donnant quelques exemples. Le fait, par exemple, que les séjours de vacances peuvent accueillir des enfants en

9. Accueil collectif de mineurs.

10. Le *droit à la compensation*, reconnu par la loi du 11 février 2005, est une aide ou un ensemble d'aides apportées à une personne en situation de handicap, afin d'améliorer sa vie quotidienne et sociale, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.

situation de handicap, mais qu'il n'y a pas toujours un animateur particulier pour répondre à leurs besoins. Ce point, je l'évoque à chaque formation BAFA, ciblée Handicap ou non, parce qu'il me paraît important que tous les animateurs soient conscients qu'ils peuvent avoir dans leurs groupes des enfants porteurs de handicaps, sans qu'ils n'aient obligatoirement eu de formation préalable. Aussi, qu'il leur incombe dans leurs missions de s'adapter, d'utiliser le potentiel de ces enfants pour *enrichir* le groupe.

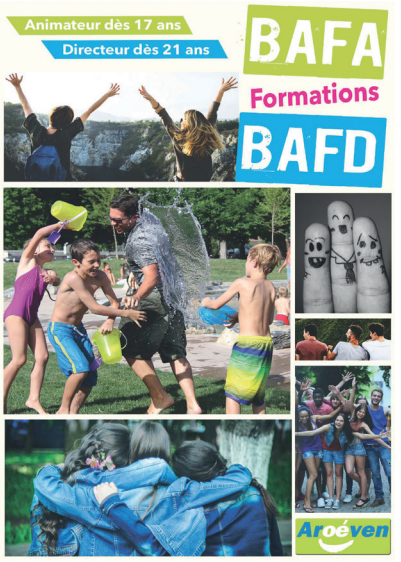

Diriez-vous que l'approfondissement Handicap est une manière de signifier que le handicap dans notre société ne doit pas être pensé de manière individuelle, mais collective ?

P. M. : Il faut à mon sens considérer chacun dans son individualité, handicap ou non, et développer dans le cadre du collectif les valeurs de solidarité, d'entraide, de tolérance, d'ouverture d'esprit et d'adaptation.

M. R. : C'est en partie une manière de penser le handicap de manière collective. C'est important de rendre visible le fait que nous pouvons choisir des activités accessibles à tous, que la vie quotidienne est adaptable et que l'on doit prendre le temps pour cela en tant qu'animateurs. Ceci dit, handicap ou non, cela est valable pour tout individu, dans la mesure où chaque personne est différente, a des besoins, un rythme, des capacités qui diffèrent et qui sont à prendre en compte.

M. J. : Il est dommage de n'aborder cette thématique qu'en BAFA et non dans la scolarité générale de l'enfant. Les temps des formations générales BAFA et BAFD sont très courts. Tous les organismes de formation ne proposent pas cet approfondissement. Il existe sur le territoire une réelle disparité et, donc, des inégalités. Certaines CAF[11] aident davantage les stagiaires qui font un approfondissement sur le thème du handicap, mais c'est rare. L'animation est le premier lieu où l'enfant en situation de handicap peut s'amuser librement. Auparavant, ces enfants allaient surtout dans des séjours adaptés, désormais, ils sont de plus en plus présents dans les ASLH et Séjours vacances classiques. C'est donc une thématique sur laquelle les collectivités et associations doivent se former rapidement, afin de garantir un accueil optimal à chaque enfant.

Le handicap est avant tout une réalité sociale qui est loin d'être évidente, parce qu'il englobe une pluralité de situations. Comment abordez-vous cet aspect dans la formation ?

M. J. : De la même manière que nous abordons le fait qu'il n'existe pas un seul type d'enfant. Chaque enfant est différent et l'animateur doit pouvoir avoir une relation de qualité avec lui. L'animateur doit connaître les différents types de handicap, mais l'enfant ne se résume pas à son handicap. Il faut s'intéresser à son vécu, à ses antécédents, à son caractère, à sa personnalité, afin de s'adapter au mieux à ses besoins. Plus l'animateur va s'intéresser à l'enfant et non à son handicap, plus il va savoir comment il doit s'y prendre avec lui.

M. R. : Chaque adaptation sert aussi le collectif : connaître son groupe, se permettre de changer un programme, de construire ensemble, cela permet à chacun de développer ses propres compétences. Les mises en situation (études de cas, échanges) permettent d'évoluer et de déconstruire nos représentations.

P. M. : Souvent, lorsque des stagiaires posent des questions sur certaines situations, il est délicat de leur répondre que cela dépend du contexte, du handicap, de la personne. On essaie de faire en sorte qu'ils ne soient pas démunis sur le terrain : agir avec bon sens en tenant compte de la spécificité du handicap et de la sensibilité de la personne, afin d'éviter les situations de crise.

À mon sens, ces approfondissements sont bénéfiques parce qu'ils ouvrent le champ des possibles au-delà de ce que les gens connaissent dans leur quotidien. Ils questionnent la diversité des situations auxquelles les animateurs peuvent être confrontés sur le terrain. Ils les préparent à être en capacité de les accepter et de s'y adapter.

11. Caisse d'allocations familiales.